

DÉPARTEMENT	République Française
De l'YONNE	Commune du Val d'Ocre - 89110
Membres en exercice 18	L'an deux-mille-vingt-quatre, le 2 juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf, Commune nouvelle du Val d'Ocre, sous la présidence de Bernard Curnier Maire du Val d'Ocre.
Présents 12	Sont présent.e.s : Bernard Curnier, Bernard Duval, Stéphane Rouet, Aurélie Jaluzot, Françoise Richez, Jean Claude Pokrywa ; Fabrice Salin ; Patrice Lagrange ; P Guttadoro ; Karen Delin ; Marie-Agnès Corbin ; Aurore Luquin
Votants 15	Représenté.e.s : Jean Hugues Motard (S Rouet) ; Aurélie Busset (K Delin) ; Michel Fonfria (B Duval) Non représenté.e.s : Micheline Veillard; ; Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Désignation du secrétaire de séance : **F Richez**

11 conseillers présents, 2 représentés soit 13 votants.

Karen Delin arrive à 19h00 avec le pouvoir d'Aurélie Busset

12 conseillers présents, 3 représentés soit 15 votants.

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du conseil municipal du 24 mai 2024

Vote : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 13

2. Subventions aux associations

Demandes de subvention de la part des associations - année 2024

Associations	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	Demande 2024	Commentaires	Proposition
ADMR	600			280	320	280	120	20€/adhérents. 6 adhérents en 2024.	120 €
ASAVAT	600								
LE BELLOVIDERE		400	400			200	A définir	Convention à renouveler chaque année. Animations écoles et bibli St-Aubin.	200 €
CMD	882	600	1 000	1 500			1 000	Projet Batucada : achat d'instruments à hauteur de 2 870€	600 €
CST bibliothèque	600	600	600	600	600	300	300	Réservée à l'achat de livres. Montant plus faible car don important de la section CST Tennis	300 €
LA GROGNE			600		600				
MAM	2 000		800	500	200	200 + 600	300	Participation aux 20 séances d'éveil musical en anglais. Budget global 800€.	300 €
OISEAU A RESSORTS		300	400	500	500	500 + 100	600	Participation aux 6e Journées photographiques. Budget global 8 872€.	600 €
LES PANDAS		600	1 000	800	590	500	600	Participation aux camp d'été 7-11ans, lac du Bourdon. Budget global 4 412€.	600 €
AILLANT SPORT FOOTBALL							A définir	Participation à l'organisation du tournoi des jeunes. 13 jeunes Val d'Ocre inscrits.	130 €
TENNIS CLUB AILLANT							A définir	106 adhérents dont 54 moins de 18 ans. 3 jeunes du Val d'Ocre inscrits.	Reporter à l'année prochaine.
TOUCY ENTRAIDE							1 338	7 foyers aidés au Val d'Ocre soit 223 colis de 50 à 90€.	700 €
VAL D'OCRE NATURE				400	400				
V OCRE PATRIMOINE									
TOTAL	4 682	2 500	4 800	4 580	3 210	1 280	4 258		3 550

Françoise Richez commente les propositions des subventions demandées par les associations.
Le maire fait prpcéder au vote.

Sont exclus du vote les conseillers membre de l'association dont la subvention est soumise au vote.

Vote : *Contre :* *Abstention :* *Pour :*

3. **Vote (rectificatif) des taxes directes locales pour l'année 2024.**

Lors du vote du budget 2023, le conseil avait décidé de ne pas modifier la taxe d'habitation, et de faire évoluer la taxe foncière.

Lors du vote du budget 2024, le conseil avait décidé de ne pas modifier la taxe foncière, et de faire évoluer la taxe d'habitation d'un taux de 19.85% à 21% .

Cette décision est irrégulière. En effet, « *les taxes locales, par rapport à l'année précédente, ne peuvent être augmentés dans une proportion supérieure à l'augmentation du taux de taxe foncière sur le bâties....* »

Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler cette proposition d'augmentation et de revoter l'intégralité des taxes locales.

Le maire propose donc pour l'année 2024 les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 39,5% (inchangés par rapport à 2023)
- Taxe foncière (non bâti) : 47% (inchangés par rapport à 2023)
- **Taxe d'habitation : 19.85 %.(inchangés par rapport à 2023)**

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement :

- 44,16% pour la taxe foncière bâti
- 47,18% pour la taxe foncière non bâti.
- 22.98% pour la taxe d'habitation.

Vote : *Contre :* *Abstention :* *Pour : 13*

4. Non-valeur budget assainissement : 216.72€ .

A la demande du Trésor public, le maire propose au conseil l'autorisation de passer des non-valeurs sur le budget assainissement pour un montant de 216.72€ représentant 2 impayées datant de 2011 et 2012.

Vote : Contre : Abstention : Pour : 13

Arrivée K Delin 19h00

5. Délibération pour demande de subventions : projet de réfection du chemin de la croix pour 7736.52€HT. (Colas)

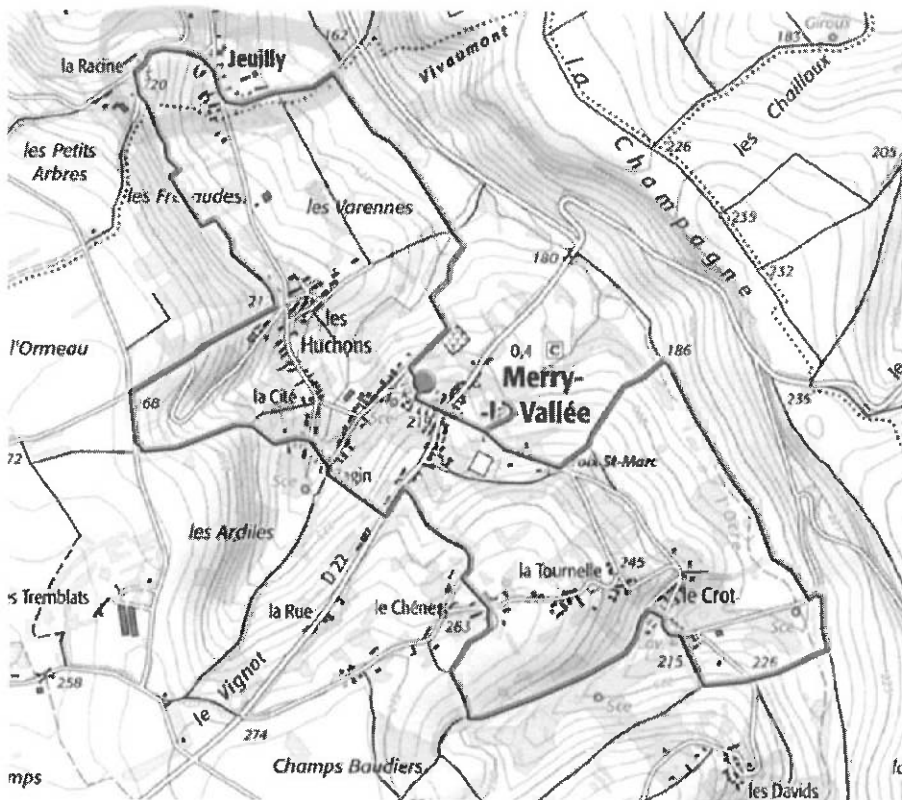
La commune envisage la réfection de ce tronçon de voie (environ 400 m²), sur lequel des écoulements provoquent des dépôts de cailloux et de terre sur la départementale.

Le maire demande l'autorisation au conseil de demander des subventions éventuelles.

Vote : Contre : Abstention : Pour : 15

6. Demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades d'un chemin sur Merry la Vallée et le Val d'Ocre.

Dans le cadre du dispositif "Un chemin, une école..." en partenariat avec la fédération française de randonnée pédestre de l'Yonne, un parcours a été établi sur les communes de Merry-La-Vallée et de St Martin sur Ocre.



Afin de labelliser ce chemin (PDIPR) le maire demande au conseil de donner son accord.

Vote : Contre : Abstention : Pour : 15

7. Délibération pour autoriser le maire à permettre l'utilisation du local commercial communal pour des manifestations ponctuelles en attendant l'installation d'un nouveau gérant.

Une annonce proposant la gérance du multi commerce va être diffusée sur le site de la CCI de l'Yonne. Durant la période de vacances, il nous semble important d'être à l'écoute de propositions même ponctuelle, et d'être en mesure de contractualiser.

Le maire demande au conseil l'autorisation de proposer une convention d'une durée d'un maximum de un mois à des candidats potentiels.

Bernard Duval demande de au Maire de vérifier que notre assurance couvre ce type d'évènement.

Vote : Contre : Abstention : Pour 15

Questions divers et tour de table :

- Fête de la sortie des écoles : La municipalité organise pour les enfants scolarisés à St Aubin, un goûter de fin d'année scolaire dans les locaux du commerce communal.
- Elections législatives : passage en revue du tableau des assesseurs.
- Affaissement de la route de la chaume aux chèvres : l'expertise aura lieu le 8 juillet.
- Pour la deuxième année, la commune du Val d'Ocre, recevra le 30 juillet « Yonne Tour Sport ».
- Travaux :
 - les Pandas : début prévisible fin de l'été ;
 - Mairie : lancement d'une première phase (huisseries du bureau)
 - Rue Chaude : Projet en construction avant réunion public de présentation.
- Ecoulements d'eau sur la D 219 (croisement de la rue chaude et de la grande rue). Des aménagements sur le terrain concerné sont en cours d'autorisation.
- Lavoir de Jeully : un mur a été tagué. Stéphane Rouet prend en charge le problème.
- Les jeunes de l'Obrigado interviendront sur la commune pour des actions citoyennes les 9 et 23 juillet.
- Mares des champs blancs. Mise à jour du devis de curage a été demandée.
- Végétation et haies en bord de route : Le maire rappelle que l'entretien est à la charge des riverains. La période de préservation des haies étant bientôt terminée, le maire demande aux riverains de planifier les tailles dans les meilleurs délais.
- L'achat d'un nouveau broyeur d'accotement est à l'étude.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traité, la séance se termine à 20h20.

